



FORAINS CONVENTIONNES
CARRE PIETON

Journées Commerciales Du 05 au 13 mai 2023

DGA VILLE MODERNE
REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

Dossier suivi par : C. BEUCHER
Tél. : 0 262 40 03 37
Mail : c.beucher@saintdenis.re

DEMANDE D'INSTALLATION
à retourner à la Régie Marchés et Droits de Place
(Mairie de St-Denis, rez-de-chaussée, face à l'accueil)

**Retour des dossiers par mail ou dépôt en Mairie (Direction de l'Economie)
IMPERATIVEMENT AVANT LE 31/03/2023 à 10H**

- Forains conventionnés carré piéton **Autres forains**
- Magasins sédentaires (magasins compris dans la portion des journées commerciales)

Partie réservée à l'administration

N° d'arrivée :

Date de réception :

Pièces à joindre :

N° SIRET/SIREN ou AMEXA

Pièce d'identité

Justificatif d'adresse

Attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle

Attestation de formation à l'hygiène alimentaire

Déclaration des services vétérinaires

ENSEIGNE :

RAISON SOCIALE :

NOM ET PRENOM DU GERANT :

ADRESSE :

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE : 02 62 GSM : 06 9

MAIL :

N° RC ou AUTRE (joindre copie justificative) :

PRODUITS VENDUS (à préciser exactement) :

ESPACE SOUHAITÉ : **Etalage** : ml - **Camion** :m Xm = m²

OBSERVATIONS :

Je m'engage à ne vendre que les produits ci-dessus indiqués et à respecter le règlement des journées commerciales.

Date :

Signature :

🔓 TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITER 🔓

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION			
Etal :ml x 9 jours x10 € - Food-truck :m² x 9 jours x4 €		N° D'EMPLACEMENT :	
REGLEMENT			
Quittance n° : carnet n°:		Montant à payer :	
<input type="checkbox"/> chèque ☞ Banque : n° chèque :		<input type="checkbox"/> espèces	
<input type="checkbox"/> prélèvement ☞ n° tiers :	
◇ PJ-scannés ◇ mandat SEPA signé le		◇ Bordereau - Titre	

**LAISSEZ-PASSER
INSTALLATION A COMPTER DE 07H00 A 08H30**